



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10ème
Nom de site		Numéro	T10669
Adresse du site	50, rue de Paradis	Hauteur	R +7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free présent 11 rue des Messageries (même bâtiment - 0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/05/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/05/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/07/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation des antennes est 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	2 à 10°
Estimation	0° < 4V/m / 120° < 3V/m / 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz
Zone technique	des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	31.75m (0 et 240°) 31.90m (120°)

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Baboune Messageries	7 Rue des Messageries 75010 Paris	R+5	Non	23m	<1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

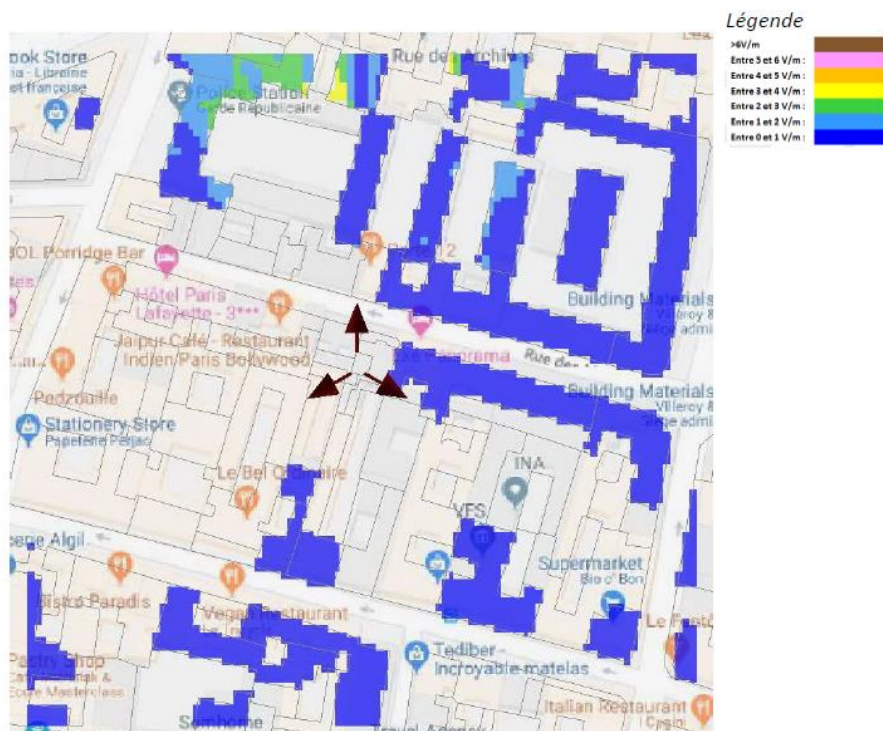


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans L'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Prise de vue n°1

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimet 0° :



Azimet 120° :



Azimet 240° :

